Image not found or type unknown

Risques dernier mois impayé, constat huissier de sortie

Par **FleurBruere**, le **01/10/2016** à **21:47**

Bonsoir,

je me permet de demander votre avis sur une question concernant mes proches.
En effet mon frère et sa compagne ont loué un appartement, ont fait un état des lieux avec la propriétaire avant de le louer. Après plus d'un an, ils ont décidé de le quitter mais sachant que la propriétaire était très difficile, ils savaient d'avance qu'elle voudrait garder la caution pour de petites usures (traces noires légères dû au canapé, parquet légèrement rayé), de ce fait ils ne lui ont pas payé le dernier mois.
Sauf que pour l'état de sortie, la propriétaire s'est fait accompagné d'un huissier.
De ce fait je me demandais quels étaient les risques ? et si cela pouvait avoir lieu de preuves d'être accompagné d'un huissier pour la sortie alors qu'il n'était pas présent pour l'état des lieux ?

Merci d'avance pour vos réponses et bonne soirée.

Par **janus2fr**, le **02/10/2016** à **10:56**

Bonjour,
J'avoue avoir un peu de mal à comprendre votre question.
Vous pensiez qu'en ne payant pas le dernier mois de loyer, le bailleur serait obligé de vous faire "cadeau" des dégradations constatées lors de l'état des lieux de sortie ?
Mais il n'en est rien...
Le bailleur n'est pas limité par la valeur du dépôt de garantie ! Le locataire est, bien entendu, tenu de payer en plus lorsque le dépôt de garantie ne suffit pas...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés